



AVIS PUBLIC

ADOPTION DU RÈGLEMENT 303-06-2020

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit:

- 1- Lors de la séance ordinaire tenue le 21 octobre 2020, le conseil a adopté le règlement numéro 303-06-2020, règlement modifiant le plan d'urbanisme adopté par le règlement numéro 303-1991, règlement adoptant le plan d'urbanisme de la Municipalité de Saint-Paul afin de modifier la description de l'affectation mixte et le « Plan d'affectation du sol du périmètre d'urbanisation ».
- 2- Le certificat de conformité de la Municipalité régionale de comté de Joliette pour ce règlement a été émis en date du 12 novembre 2020.
- 3- Le règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

DONNÉ à SAINT-PAUL, ce DIX-SEPTIÈME jour du mois de NOVEMBRE deux mille vingt.

Directeur général et secrétaire-trésorier
M^e Richard B. Morasse